

“Les ambitions du Pacte ont été réduites aux plus petits dénominateurs communs”

Portrait express

Points de vue : Enseignant pendant 29 ans, chercheur et formateur en didactique de l'interdisciplinarité, Alain Maingain (frère du président de Défi Olivier Maingain) a également été directeur du Centre scolaire du Sacré-Cœur de Lindhout à Bruxelles. Il a ensuite rejoint en tant que conseiller les cabinets des ministres de l'Éducation CDH Marie-Dominique Simonet et Marie-Martine Schyns, jusqu'à son départ à la retraite en octobre dernier. Il s'est forgé un point de vue privilégié sur l'évolution de l'enseignement francophone. Aujourd'hui, il observe avec acuité la réforme du Pacte pour un enseignement d'excellence qui est en cours en Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française).

■ Ce mardi, Marie-Martine Schyns (CDH) présente aux parlementaires la future grille horaire des cours.

■ Ancien conseiller de la ministre, Alain Maingain analyse pourquoi la réforme suscite autant d'opposition

Entretien Bosco d'Otreppe

Alain Maingain “*n'est pas de ceux qui honnissent le Pacte d'excellence*”. Il analyse cependant les failles qui expliquent le désenchantement et les oppositions qui se multiplient à l'encontre de la réforme.

Comment expliquer ce désenchantement? Était-il inévitable, ou la majorité PS-CDH en Fédération Wallonie-Bruxelles a-t-elle raté quelque chose?

D'emblée, j'étais assez sceptique sur le processus du Pacte. Il me semble en effet que la stratégie du changement qui est celle du Pacte n'est pas la bonne.

Pourquoi?

D'abord parce que l'on n'a pas de large consensus politique autour de la réforme. On sait que dès le début de la prochaine législature, le Pacte peut être redébatu et érodé en fonction des partenaires. On entend déjà Benoît Lutgen, le président du CDH, dire que l'on évaluera en 2023 l'allongement du tronc commun. Je présume que l'on évaluera cet allongement en fonction de l'humeur politique du moment.

Le Pacte n'est-il pas d'abord un processus de décision participatif?

Oui, mais très vite on s'est rendu compte que la masse des contributions qui remontaient du terrain était ingérable. Leur synthèse est introuvable. Un filtrage a de

fait été établi: depuis la parution de l'avis numéro 2 en mai 2016, les représentants intermédiaires que sont les représentants des réseaux, des parents et des syndicats constituent un groupe central qui délibère sur les grandes orientations du Pacte. C'est donc ce groupe central (désormais appelé comité de concertation) qui donne le "la" aujourd'hui. La ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns, qui cherche à légitimer les réformes, s'appuie explicitement sur les avis de ce groupe. C'est compréhensible, mais cela occasionne une dépolitisation de la réforme. L'autre revers est que ces acteurs intermédiaires ne représentent pas vraiment le terrain: ce sont avant tout des groupes de pression. Dans la délibération entre eux, on retrouve les rapports de force classiques. Du coup, les ambitions du Pacte qui apparaissaient très ouvertes ont été progressivement réduites aux plus petits dénominateurs communs.

Le Pacte se réduit-il donc à des petits arrangements incapables d'améliorer l'enseignement ?

Les accords conclus sur la base de rapports de force créent en tout cas des situations difficiles sur le terrain. Si on prend un exemple antérieur qui a consisté à supprimer une heure de religion dans l'enseignement officiel pour proposer une heure de philosophie et de citoyenneté, nous nous trouvons devant le cas typique d'un compromis PS-CDH dont les effets sur les plans pédagogiques et organisationnels sont délétères. De tels mauvais compromis, on risque d'en retrouver dans les décisions relatives aux grilles horaires du futur tronc commun par exemple.

D'où le scepticisme du terrain ?

Oui, et il s'explique aussi parce que les négociations au sein du groupe central ne rencontrent pas les préoccupations du terrain. Au quotidien, les enseignants se demandent entre autres comment faire pour gérer l'hétérogénéité des classes, la contestation de l'autorité, la présence des smartphones, ou l'attitude des adolescents qui refusent d'étudier Darwin et croient aux théories du complot. Voilà des questions du terrain. Si des réformes structurelles sont nécessaires, je regrette que ces questions éducatives du quotidien soient ignorées. Cela expli-

que le manque d'adhésion au Pacte.

Plutôt que de répondre à ces questions, les acteurs du groupe central se seraient-ils donc d'abord préoccupés de défendre leur pré carré ?

Leur autonomie en tout cas.

La ministre est donc dans une situation impossible...

Elle est dans une situation indécidable. En fait, le CDH a eu la compétence de l'Éducation durant deux législatures. Lors de la précédente, sous la ministre Marie-Dominique Simonet, la stratégie de changement était tout autre. La ministre souhaitait encourager et accompagner des initiatives issues du terrain pour analyser les bonnes pratiques et adapter ensuite la législation. C'est une démarche qui partait du bas. Avec le Pacte, le CDH a rompu avec cette façon de procéder. La logique du pacte consiste à dire "secouons tout et, après les débats, faisons descendre une réforme systémique". On est dans une logique descendante depuis l'avis numéro 3. Or, si on lit la littérature scientifique relative aux stratégies de changement dans l'enseignement, on voit que ce sont les méthodes de terrain qui sont gagnantes sur le long terme

La méthode du Pacte était-elle donc biaisée dès le départ ?

Oui. Je regrette qu'un parti qui tient une compétence pendant deux législatures n'assume pas la continuité stratégique. Marie-Martine Schyns est consciente des enjeux, et assume courageusement un processus qui a été mis en place sans elle et avant elle (par Joëlle Milquet, qui avait entamé la législature comme ministre de l'Éducation, Ndlr).

Le Pacte est-il un risque électoral pour le CDH ?

Il est devenu un point sensible. Le CDH ne peut pas se présenter sans bilan, mais il ne faudrait pas non plus que la nécessité d'afficher un bilan amène à prendre des décisions boiteuses. De surcroît, sur une série de points, si le CDH avance, c'est à haut risque tant les résistances sont importantes sur le terrain. Enfin, il faut sans doute laisser une porte ouverte aux attentes du MR si on le veut comme prochain partenaire. Tout cela annonce de la haute voltige politique.

“Les profs font face à des élèves mutants”

Comment a évolué le rôle social de l'école ?

Dans les années soixante, j'ai fait mes études secondaires dans un collège catholique. Les élèves disposaient de toute la palette des activités possibles. Si je voulais faire du sport, c'était au collège. Idem pour le scoutisme, le cinéma, des activités sociales, ou le théâtre. Toutes les relations d'amitié tournaient autour du collège. L'école était donc la source du savoir et le lieu de diffusion de la culture. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Elle n'est plus la source principale du savoir, et il y a un écart de plus en plus grand entre la culture vue à l'école, et celle que les jeunes consomment. Cela peut d'ailleurs mettre l'école en difficulté. L'école n'occupe donc plus la même place sanctuarisée. Sans nostalgie, elle devrait adopter une nouvelle posture.

Comment ?

En s'ouvrant par exemple sur ses environnements, son quartier, ses habitants et les associations. L'école aura toujours intérêt à s'ouvrir de la sorte. Cela faciliterait les liens entre les familles et les écoles, entre les cultures du quartier et la culture scolaire, entre différents lieux éducatifs et l'école. Cela ferait aussi de l'école un point nodal pour le vivre-ensemble et la cohésion sociale. Je plaide donc pour un maillage de l'école avec toute organisation qui œuvre au développement de la personne. L'école ne peut pas dire qu'elle est seulement un lieu d'enseignement et de formation. Elle est aussi un lieu d'éducation.

Vous avez vu évoluer la relation entre les parents et l'école ?

Oui, avec deux tendances. Auparavant, l'école, les familles et les élèves formaient une communauté relativement homogène. Aujourd'hui, cette communauté est très hétérogène. Inévitablement, les relations entre l'école et les familles ne sont plus de même nature. Cette question de l'hétérogénéité

n'est vraiment pas anodine. Dans n'importe quel établissement, on a des parents qui ne maîtrisent pas la langue ou les codes de l'école. Les relations sont plus difficiles. D'autre part, on observe dans nos sociétés, depuis 30 ou 40 ans, une attention particulière accordée à l'enfant. Il est au centre de toutes les attentions, jusqu'à être parfois un enfant roi. Cela fait du parent quelqu'un d'exigeant pour "son" enfant, et de l'enfant quelqu'un qui n'a parfois jamais été confronté à un "non", à des règles, ou au temps long de l'apprentissage.

Cette question du temps long de l'apprentissage met aussi l'école en décalage avec notre société de l'immédiateté.

Oui, et c'est une des raisons pour lesquelles l'école doit évoluer. Les élèves sont des mutants, car la mentalité de la jeunesse, avec ses référents culturels et comportementaux, change de plus en plus vite. Et ces évolutions sont plus radicales qu'auparavant. Je vois trois mutations très importantes qui imposent un grand bond en avant. Il y a d'abord le rapport au savoir. L'école ne peut plus être dans un rôle de pure transmission exclusive des savoirs dont elle n'a plus le monopole. Elle doit accompagner l'élève pour qu'il puisse transformer les informations qu'il reçoit en connaissances. Pour cela, elle doit permettre aux élèves de confronter les informations disparates aux savoirs institués. Il y a ensuite le rapport à l'espace. Dans son architecture, une école doit diversifier les espaces pour accompagner les différents types d'apprentissages et d'activités. Le dispositif frontal est anachronique. L'école doit enfin proposer un nouveau rapport aux normes et à la loi qui ne peuvent plus être imposées sans être explicitées. Elle doit donc offrir du temps pour que les élèves puissent élaborer et adapter les nécessaires règles communes. Sans de telles évolutions, l'école sera en rupture avec la société et les élèves d'aujourd'hui.